



## Communiqué

### Face à la corruption qui gangrène l'administration et les directions de l'Exécutif de la wilaya de Khenchela

#### Des citoyens intègres se mobilisent et dénoncent

**Alger et Khenchela le 19 septembre 2007.** Faut-il rappeler que la définition la plus couramment acceptée de la corruption est l'abus d'une position publique en vue d'un intérêt privé ? La banalisation de la corruption en Algérie, la déliquescence et la criminalisation de l'État, la privatisation interne de la bureaucratie, ont favorisé le développement d'une corruption à la fois systémique et généralisée liée à la nature néopatrimoniale de l'Etat algérien. L'État néopatrimonial est une sorte d'État avorté et la corruption lui est consubstantielle. Il repose sur le pouvoir personnel. Cette notion est un prolongement de la notion de domination traditionnelle patrimoniale qui repose sur l'idée de confusion du public et du privé dans un contexte de "légitimité" traditionnelle. Si les ressources viennent à manquer ou qu'elles ne sont pas judicieusement redistribuées, l'instabilité menace.

L'État se transforme en État purement prédateur, utilisant la force uniquement pour se maintenir au pouvoir et en extraire tous les bénéfices possibles. Dans le contexte algérien, diverses pratiques de corruption-échange social sont monnaie courante, qu'il s'agisse du népotisme, du clientélisme, du copinage ou encore du « tribalisme ». Le népotisme renvoie à la prégnance des relations de parenté au sein de la famille étendue, qui impose à l'acteur public - un wali par exemple -, de faire profiter les membres de sa parentèle de son accès privilégié aux ressources publiques.

Les enquêtes de terrain que mène l'AACC depuis des années dans plusieurs wilayate montrent qu'au-delà des transactions occasionnelles, les partenaires véreux cherchent fréquemment à pérenniser les transactions corruptrices, autrement dit à les transformer en relations sociales stabilisées de type "clientéliste", où les relations monétaires sont noyées dans les relations de proximité (échanges de faveurs, invitations réciproques, etc.).

Parmi les formes de corruption transactionnelle, nous pouvons ranger les différentes commissions que les fonctionnaires des wilayas et des mairies reçoivent pour les services d'intermédiation qu'ils ont fournis ou les services illégaux qu'ils ont rendus. Les agents publics partagent ainsi avec l'usager les bénéfices illicites que ce dernier a obtenu grâce à leur intervention. À l'exemple classique des 10 % que tout soumissionnaire d'un marché public doit verser aux membres des commissions d'attribution, il faut ajouter des commissions de nature rentière, lorsque par exemple l'obtention d'un emploi administratif générateur de gains illicites importants prévoit le versement périodique d'une somme d'argent au supérieur hiérarchique responsable de la nomination.

La détresse des citoyens face aux abus de l'administration locale impunie découle de l'absence de voies efficaces de recours et de l'impunité généralisée. Aux allégations et accusations contenues dans la presse ou propagées par la rumeur font rarement suite des enquêtes approfondies, encore moins des sanctions.

L'AACC et son collectif local s'est attardée ces dernières années sur la situation socio-économique dans la wilaya de Khenchela. Cette wilaya située à plus de 500 kilomètres au Sud-Est d'Alger, de nature agro-pastorale, est considérée comme étant une des plus pauvres d'Algérie. Au début du mois d'août 2007, les autorités de la wilaya de Khenchela rendaient publics par voie de presse une sorte de bilan chiffré de la réalisation des programmes de développement communaux et sectoriels dont a bénéficiés la wilaya pour la période 2005-2009. Même si elles sont certainement gonflées — c'est très souvent la tendance quand on fait l'effort d'informer officiellement —, ces statistiques sont révélatrices d'un énorme manque à gagner et le bilan n'est pas du tout reluisant : à peine 30% de réalisation ! Pourquoi ce faible taux de réalisation ? Le wali de Khenchela entendu par le gouvernement le 6 février 2007 avait fait état de contraintes dont "l'éloignement des sources d'approvisionnement en matériaux de construction, le manque d'entreprises spécialisées dans la réalisation des grands projets ainsi que la faiblesse de l'encadrement de certaines communes qui n'arrivent pas à assurer correctement la conduite des programmes de développement" ( Extrait du communiqué du Conseil du gouvernement). Mais pourquoi ces contraintes seraient davantage apparues ces deux dernières années, alors que ces programmes avaient connu au début une intéressante dynamique de réalisation avec le précédent wali ? Comment, et pourquoi, le gouvernement a-t-il pu accepter ces justificatifs et les reprendre à son compte dans un communiqué officiel de la République ? Ce que ne dit pas le rapport du wali au gouvernement, c'est que les entreprises de la région préfèrent prendre des marchés dans les wilayas environnantes où la gestion des marchés publics est moins bureaucratique, pour ne pas dire moins opaque. Et puis l'argument du "manque d'entreprises spécialisées" ne tient pas la route : qu'a-t-on fait pour les faire venir ? Pour continuer à tromper son monde, le wali essaye même de faire croire que des entreprises ... américaines vont venir à Khenchela combler ce déficit !

Il convient de signaler que depuis 1999 la wilaya de Khenchela a bénéficié d'une enveloppe globale de 177,5 milliards de dinars dont 125,5 milliards de dinars au titre du programme 2005-2009, tous secteurs confondus. Mais une grande partie de ce budget somnole dans les caisses de l'État, faute d'être utilisé par ceux qui en ont la charge, l'autre partie faisant l'objet de détournements et autres vols. Un trop grand nombre de projets d'infrastructures publiques est à l'arrêt ou avance très peu. Cet énorme retard dans la réalisation des programmes de développement communaux et sectoriels dont a bénéficiés la wilaya pour la période 2005-2009, s'explique d'abord par le peu d'intérêt de ces "potentats" locaux pour le développement de la région, et surtout par la gestion bureaucratique et opaque des marchés publics au niveau de l'administration de la wilaya de Khenchela : et là, les témoignages de nombreux citoyens contactés abondent, témoignages que l'AACC a vérifiés et complétés. Nombre de commis de l'Etat se servent, au lieu de servir. Les faits sont accablants, notamment à travers les violations de la réglementation des marchés publics, sous toutes les formes, violations presque systématiques, ce qui explique en partie les retards dans la réalisation des projets du programme 2005-2009.

Exemples de violations, et la liste n'est pas complète : spécifications et lotissements orientés des prestations ; limitation de l'information ; non-diffusion de l'information au même moment à tous les concurrents ; création artificielle d'ambiance d'urgence pour éviter la mise en concurrence ; non-objectivité des critères de qualification ; dissimulation de critères de

qualification ; formation d'ententes entre les fournisseurs ; effet de surprise dans le lancement des appels d'offres ; abus de la règle de l'entente directe ; fractionnement artificiel ; sur ou sous-évaluation de l'estimation ; non-respect de la confidentialité des offres avant leur dépouillement ; infructuosité très fréquente dans les appels d'offres favorisation le gré à gré ; "sous-traitance" des marchés confiées à une faune d'intermédiaires recrutée dans la parentèle des décideurs ;etc.

Par ailleurs, nous avons appris qu'une mission de la Cour des comptes s'est déplacée récemment à Khenchela . Simple contrôle de routine ? Ou est-ce que la Cour des comptes a été diligentée dans cette wilaya à la demande du ministère de l'intérieur inquiet par l'ampleur prise par les pratiques illégales en cours au sein de l'administration de la wilaya et des directions de l'Exécutif ?

Cette mission a notamment mis à nu un « trou » dans la régie (caisse en espèces sonnantes et trébuchantes pour les dépenses courantes), régie gérée par le directeur de l'administration locale (DAL) - proche collaborateur du wali -, trou de 80 millions de centimes, utilisés pour les frais de...mariage du fils du wali ! Terribles aveux de ce directeur qui , obéissant au wali au doigt et à l'œil, accepte de détourner, à des fins privées, l'argent des contribuables. Le gestionnaire de cette régie aurait été obligé d'avouer aux magistrats de la Cour des comptes cette pratique contraire aux lois de la République. Si le montant de cette première découverte peut paraître insignifiant au regard de l'énorme budget alloué à cette région, il faut surtout relever la légèreté avec laquelle on détourne les deniers publics et l'usage qui est fait de ces détournements. Depuis combien de temps cette pratique a cours ? Il est à craindre que des contrôles approfondis, qu'il faudra mener, révèlent d'autres scandales beaucoup plus importants. Plus grave encore, l'AACC a reçu des témoignages qui corroborent les faits sus cités, à savoir que l'épouse du wali s'approvisionnait auprès de commerçants de la ville, pour toutes sortes de produits à usages personnel et privé, et partait sans payer, laissant des notes qui se chiffraient à plusieurs dizaines de millions de centimes, notes que prenaient en charge le DAL, sur ordre de son chef, en puisant dans la régie !

Pendant ce temps, la situation sociale et économique dans la wilaya ne cesse de se dégrader. Khenchela est livrée aux prédateurs et aux corrompus, qui, usant et abusant de leurs fonctions et de leur pouvoir au sein de l'administration de la wilaya et des différentes directions de l'Exécutif local, ont fait main basse sur les deniers publics, l'enrichissement illicite étant devenue leur principale activité. Un nombre important d'institutions de la République représentées localement, même parmi les plus sensibles, est touché par ce fléau. L'AACC a même été amenée il y a quelques jours à contacter les tutelles centrales à Alger de certaines de ces institutions, afin de les mettre en garde sur les pratiques criminelles de certains hauts fonctionnaires véreux. Est-il besoin de préciser que les quelques enquêtes menées ces dernières années à Khenchela par les services de sécurité pour des affaires de corruption et de prévarication ont été bloquées au niveau de la justice, à l'image de celle du nouveau stade, énorme " éléphant blanc ", qui a coûté plusieurs fois son budget initial, et dont le chantier a duré plus de 10 ans ? Inauguré par le président de la République, ce stade, faute de nombreuses malfaçons, n'est toujours pas fonctionnel.

La détérioration du climat social qui prévaut dans la région et nettement perceptible auprès de toutes les personnes que nous avons rencontrées, est source d'inquiétude : le mécontentement de la population est comparée à une "cocotte-minute" mal entretenue et qui peut exploser à tout moment, avec les conséquences dramatiques que l'on peut deviner. La wilaya a connu ces dernières années plusieurs émeutes tragiques : la dernière date de mars 2007 à Kaïs où il y a eu morts d'hommes. Ce climat est aggravé par une explosion de violence et de toutes sortes de

criminalités.

Pour rappel, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales avait procédé le 23 août 2005, à l'installation de Mabrouk Baliouz dans ses nouvelles fonctions de wali de Khenchela. Ce wali indélicat qui était en poste dans la wilaya d'Adrar précédemment et avait occupé les fonctions de Secrétaire général de la wilaya de Annaba, atteint par l'âge de la retraite, termine sa carrière à Khenchela : il est visiblement décidé à ne reculer devant rien, et en totale impunité, pour s'accaparer illégalement et très rapidement, d'une rente qui lui assurera une retraite dorée !

La balle est notamment dans le camp du ministère de l'intérieur, - gouverner, c'est prévoir : il a du pain sur la planche par rapport à la gravité de la situation qui prévaut au niveau de l'administration de la wilaya de Khenchela . Pour nettoyer les écuries d'Augias, il faudra y mettre les moyens, et prendre des mesures conservatoires immédiates qui s'imposent. En aura-t-il la volonté ? Ce ministère ne pourra pas dire qu'il ne savait pas et qu'il n'est pas averti. Il doit rapidement agir pour diligenter une enquête impartiale dans les plus brefs délais, afin de mettre à nu les agissements criminels de nombre de hauts fonctionnaires de la wilaya et des directions de l'Exécutif (démembrements ministériels), plus particulièrement celle du "logement et des équipements publics" (DLEP) qui pilote la plupart des projets publics à réaliser. Ces mesures conservatoires à l'encontre de ces "commis" corrompus, devront être rendues publiques, ainsi que les résultats de ces enquêtes.

De nombreux citoyens honnêtes et intègres de Khenchela sont décidés à ne plus se taire face au pillage en règle que subit leur wilaya : ils nous l'ont affirmé avec force et détermination. L'AACC mobilisera toutes ses ressources, et sur la durée, pour les accompagner dans une œuvre de salubrité publique qu'il est urgent de mener. La wilaya de Khenchela, parmi les 48 que compte le pays, n'est pas une exception.

L'AACC, par l'intermédiaire de ses membres, de ses sympathisants et de ses collectifs locaux, élargira ce type d'action dans d'autres wilayate. Elle accordera la priorité à l'action de proximité et intensifiera son soutien actif aux dénonciateurs, aux donneurs d'alerte et aux victimes de la corruption, comme elle le fait depuis quelques années dans un certain nombre de secteurs d'activité, secteurs évoqués dans son communiqué du 29 juillet 2007.